

Les protestants de souche vaudoise en Luberon : une intégration réussie

Céline Borello

Citer ce document / Cite this document :

Borello Céline. Les protestants de souche vaudoise en Luberon : une intégration réussie. In: Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 111, N°228, 1999. Aspects de la vie religieuse : XVIIe-XIXe siècles. pp. 421-434;

doi : <https://doi.org/10.3406/anami.1999.2644>

https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1999_num_111_228_2644

Fichier pdf généré le 18/04/2018

Résumé

En 1532, lors du synode de Chanforan, les vaudois du Luberon adhèrent à la Réforme. Quelques décennies plus tard, que dire de leur intégration au protestantisme ? L'étude des protestants d'origine vaudoise à Lourmarin au début du XVII^e siècle révèle qu'en dépit de la persistance de certains traits du valdéisme (patronymes, réseau géographique particulier), ces réformés provençaux ont un vécu religieux conforme à celui des protestants issus du catholicisme.

Abstract

Protestants of Vaudois Stock in Luberon : a Successful Integration.

In 1532, during the Chanforan synod, the vaudois of Luberon adhered to the Reformation. Several decades later, what can be said about their protestant integration ? The study of protestants who were originally vaudois at Lourmarin at the beginning of the seventeenth century reveals that in spite of the persistance of certain characteristics of the vaudois (family names, a particular geographic network), these Provençal protestants had a religious life in conformity with that of protestants having come from Catholicism.

Zusammenfassung

Die Protestanten waldensischen Ursprungs im Luberon : eine gelungene Eingliederung.

Die Waldenser aus dem Luberon schlossen sich auf ihrer 1532 in Chanforan tagenden Synode der Reformation an. Wie stellte sich einige Jahrzehnte später ihre Eingliederung in den Protestantismus dar ? Die Untersuchung der Lage der Protestanten waldensischen Ursprungs in der Ortschaft Lourmarin (Vaucluse) zu Beginn des 17. Jahrhunderts zeigt, daß sich die religiöse Lebenswelt dieser provenzalischen Reformierten von derjenigen ihrer aus dem Katholizismus herkommenden Glaubensgenossen nicht unterschied, wenn sich auch die Fortdauer gewisser waldensischer Wesenszüge - besondere Namensgebung, ein eigenes geographisches Einflußgebiet - nachweisen läßt.

Céline BORELLO*

LES PROTESTANTS DE SOUCHE VAUDOISE EN LUBERON : UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

En Luberon, le protestantisme s'est implanté en empruntant plusieurs voies. La première, classique, est celle de la conversion de catholiques. La seconde, plus originale, est celle des membres d'une hérésie médiévale, les Pauvres de Lyon, qui adhèrent en commun, en 1532 lors du synode de Chanforan, à une dissidence religieuse moderne : la Réforme.

L'histoire de ces vaudois, leur origine, leur venue en Provence, leur conversion aux idées de Calvin n'est plus à faire depuis les travaux de G. Audisio¹. Néanmoins, peut-on légitimement avancer que tout valdéisme se soit éteint en Provence dans cette conversion collective de Chanforan, ou bien constate-t-on que les protestants de souche vaudoise ont un comportement particulier qui les distinguerait des protestants issus du catholicisme ? La question est de savoir s'il y a bien intégration des vaudois à la Réforme, comme le laissent penser les travaux de G. Audisio. Dans le sens le plus général, parler d'intégration suggère l'idée d'interdépendance relativement forte entre les éléments d'un ensemble. Cette interdépendance repose, en fait, sur la compatibilité des composantes de l'ensemble considérées les unes par rapport aux autres. Mais, il faut savoir que, dans le cadre de systèmes sociaux, l'intégration n'est jamais totale. Elle n'est que relative : il faut donc prendre en considération le degré d'interdépendance et le niveau de compatibilité des éléments sociaux que l'on doit examiner. Comment, dès lors, voir s'il y a intégration des vaudois à la Réforme ? Cela est possible en isolant deux groupes réformés, dont l'un serait d'origine catholique et l'autre de souche vaudoise. Le premier représenterait la culture conquérante (la Réforme), le second serait le reflet de la culture native (le valdéisme). Il faut

* 45, rue Benoît-Malon, 13005 Marseille.

1. G. AUDISIO, *Les vaudois du Luberon. Une minorité en Provence (1460-1560)*, Mérindol, Association d'études vaudoises et historiques du Luberon, 1984.

Allocataire moniteur agrégée à l'Université de Provence, Céline Borello prépare une thèse sur *Les protestants de Provence sous le régime de l'édit de Nantes (1598-1685)*.

ensuite étudier les processus qui se produisent lorsque ces deux éléments sont mis en contact, par le biais de la comparaison. Mais la plus grande difficulté dans l'étude de l'intégration est de spécifier les composantes appropriées entre lesquelles des relations d'interdépendance et des niveaux de compatibilité sont instaurés. Dans le cas qui nous intéresse, l'étude doit porter sur l'intégration culturelle (en y incluant la religion) et l'intégration sociale (désignant l'ajustement mutuel des différents groupes par lequel la société protestante s'organise). Il est clair que cela revient à étudier l'acculturation des vaudois à la Réforme, si l'on prend ce terme dans son sens anthropologique, c'est-à-dire comme l'intégration d'un groupe (les vaudois) à un milieu culturel étranger (la Réforme), et dans le sens que lui donne la psychologie sociale, c'est-à-dire l'intégration d'un groupe à un milieu socio-professionnel (la société protestante provençale). Devront donc être mis en avant les processus d'adaptation des vaudois, c'est-à-dire les mécanismes par lesquels cette communauté vaudoise s'est rendue apte à appartenir au groupe réformé. Cela sera indispensable car l'adaptation insiste sur les changements qui sont la condition même de l'intégration.

Il est pour cela tout à fait concevable de choisir une localité témoin et de la suivre sur quelques décennies. Grâce à elle il s'agit de voir si les caractéristiques vaudoises mises au jour par G. Audisio se retrouvent ou non chez ces protestants de souche vaudoise². La localité choisie est Lourmarin durant les trente premières années du XVII^e siècle : son passé vaudois est caractéristique de nombre de villages du Luberon, alors que les protestants d'origine catholique n'y sont pas absents.

Un certain héritage vaudois

L'examen des archives de Lourmarin sur la période 1598-1629 permet de cerner quelques aspects de la transmission d'un héritage vaudois dans le comportement de certains protestants. C'est en particulier le cas dans trois domaines spécifiques que sont les patronymes, l'établissement d'une géographie différentielle privilégiant l'ancien réseau vaudois ainsi que le montant des dots.

Prédominance des patronymes vaudois chez les protestants de Lourmarin

Les actes notariés de Lourmarin³ ont permis de relever 159 patronymes portés par 568 Lourmarinois. Cependant, un seul patronyme était loin d'être porté

2. Ces caractéristiques sont les suivantes : patronymes spécifiques, lieux d'origine particuliers, lieux d'habitation bien déterminés. Les vaudois pratiquent également l'intermariage, ont des dots et douaires inférieurs à ceux pratiqués par les catholiques. Dans leurs testaments, les dons aux pauvres sont très fréquents ; l'enterrement se fait généralement dans le cimetière, ce qui atteste une relative participation aux pratiques romaines même s'ils refusent les messes.

3. Soit 219 testaments et 258 contrats de mariage protestants.

par le même nombre de personnes. Ainsi, seulement 85 noms de famille ont plus d'une occurrence et 61 % des personnes portent à peine 20 % des noms de famille. Si l'on se penche sur les dix patronymes les plus portés, c'est 33 % des personnes qui recouvrent 6 % des noms de famille. Au-delà d'une apparente multiplicité des patronymes, de véritables clans existent. Ainsi, pour les trente années retenues, le patronyme le plus répandu à Lourmarin est Rey. Cela recoupe d'ailleurs les résultats obtenus par B. Appy. Pour lui, si « la "tribu" protestante de Lourmarin entre 1563 et 1685 est, sans conteste, celle des Cavalier », pour la période qui couvre partiellement celle étudiée (1598-1619), c'est la « tribu » des Rey qui domine⁴. Si l'on s'intéresse maintenant aux noms vaudois, force est de constater que leur usage est fréquent à Lourmarin. Sur les 159 patronymes portés par les Lourmarinois, 21 sont vaudois, selon G. Audisio, et 21 autres selon O. Coisson⁵, ce qui fait un total de 42 patronymes, soit 26 % de l'ensemble des noms de famille. Mais, comme cela vient d'être mentionné, il est plus pertinent de voir combien de personnes portent un patronyme vaudois plutôt que d'examiner le nombre brut des noms de famille eux-mêmes. Ce sont ainsi 338 personnes qui portent un patronyme vaudois ayant plus d'une occurrence (59,5 %), et 74 protestants qui ont un patronyme vaudois à une seule occurrence (13 %). Si l'on regarde les dix patronymes les plus portés⁶, seuls deux ne sont pas vaudois. Il apparaît ainsi que 72,5 % des personnes répertoriées par les registres notariés portent un patronyme vaudois. La souche vaudoise constitue le plus gros du contingent réformé à Lourmarin. L'héritage du valdéisme le plus immédiatement perceptible est donc celui des patronymes, qui se sont perpétués au fil des générations à Lourmarin. Dans ce village, il y a corrélation entre l'importance des patronymes vaudois entre 1598 et 1629 et la présence vaudoise au XVI^e siècle.

Maintien de l'ancien réseau géographique vaudois

En parallèle à cette analyse des patronymes, une autre approche permet de voir si les liens de l'ancien réseau vaudois ont été conservés par les protestants de souche vaudoise en ce début du XVII^e siècle, à partir de la provenance des conjoints (dans le cas d'une exogamie spatiale), ainsi que celle des parrains et marraines des enfants.

Si l'on regarde la provenance des conjoints, un constat s'impose : la majorité d'entre eux viennent de villages peuplés, au siècle précédent, par des vaudois⁷.

4. B. APPY, *Les protestants de Lourmarin (Église et communauté), 1560-1685*, mémoire de D.E.A., Aix-en-Provence, juin 1994, p. 69-70.

5. O. COISSON, *I nomi di famiglia delle valli valdesi*, Collana della società di studi valdesi, Torre Pellice, 1975.

6. Rey, Barthélemy, Guerin, Ginoux, Bertin, Cavalier, Anesin, Seguin, Chauvin, Perin.

7. Voici les dix premières provenances des conjoints des protestants de Lourmarin : Sivergues Lacoste, Cadenet, Buoux, La Roque d'Anthéron, Mérindol, Velaux, Rustrel, Puget et Peypiu d'Aigues.

Les chiffres doivent là encore être pris à deux niveaux. D'une part, sur les 40 lieux étrangers à Lourmarin, 16 ont abrité des vaudois. Ici, déjà, l'importance de la géographie vaudoise du XVI^e siècle apparaît. Cependant, elle est encore plus évidente si l'on considère que 74 des 106 conjoints protestants extérieurs à Lourmarin (70 %) viennent d'un de ces villages. D'autre part, Lourmarin étant lui aussi un ancien village vaudois, ce sont 88 % des mariages protestants des années 1598-1629 qui reproduisent l'ancien semis vaudois du XVI^e siècle. À ce titre, il est intéressant de voir s'il existe des différences, parmi les protestants de Lourmarin, entre ceux qui sont d'origine vaudoise et ceux qui ne portent pas de patronyme vaudois. Parmi les premiers, 75 % des protestants extérieurs au village sont originaires d'un lieu habité par des vaudois. Pour les protestants de souche catholique, le chiffre est de 69 %. La différence entre les deux groupes est minime, mais mérite tout de même d'être indiquée : elle renforce l'idée que « le bastion vaudois polynucléaire » s'inscrit en filigrane dans le choix des conjoints protestants et particulièrement dans celui des réformés de souche vaudoise. Voyons si ces conclusions se vérifient quant au choix des parrains et marraines.

Les actes des registres de baptêmes protestants de Lourmarin offrent, à cet égard, de nombreux renseignements⁸. Ainsi, 16 % des parrains et 12 % des marraines sont extérieurs au village⁹. L'ancienne géographie vaudoise est dans ces cas assez apparente puisqu'elle fournit 12 des 25 villages, soit 72 % des parents spirituels extérieurs au village. Lourmarin faisant aussi partie de l'ancienne géographie vaudoise, on peut dire que 95 % des parrains et marraines des enfants du village sont issus de ces localités vaudoises. Dans les 5 % restant, il faut tout de même noter la part importante des villages du Dauphiné, six fois cités (ce qui représente en fait quatre personnes puisque le sieur Emmanuel de Ferron, habitant Vienne, est trois fois parrain¹⁰). Or, le Dauphiné avait également été marqué par le valdéisme.

Il n'est pas inintéressant de voir maintenant, à travers ce que nous avons entraperçu de la géographie des mariages et des baptêmes, quelles sont les localités qui ont le plus de liens avec Lourmarin. Les six principaux lieux de provenance des conjoints, des parrains et des marraines sont les suivants : Cadenet, Lacoste, Sivergues, Mérindol, Buoux et La Roque d'Anthéron. Deux villages semblent tisser des liens étroits avec Lourmarin : Cadenet et Lacoste. D'ailleurs, les localités les plus représentées appartiennent toutes à l'ancien réseau vaudois. Il n'est pas étonnant que l'on retrouve ainsi Mérindol, qui est un haut lieu du valdéisme provençal, mais aussi La Roque d'Anthéron qui

8. 258 baptêmes ont été analysés.

9. Ils viennent des localités suivantes : Cadenet, Lacoste, Mérindol, Peypin d'Aigues, La Roque d'Anthéron, Aix, Velaux, Vienne (Dauphiné), Buoux, Thossane, Sivergues, Gordes, Genève, Cabrières d'Aigues, Beaurières (Dauphiné), Digne, Eyguières, Joucas, Nîmes, Orange, Rubon (Dauphiné), Rustrel, Sault, Saint-Martin de la Brasque et Tutelle (Dauphiné).

10. Archives départementales du Vaucluse, 1 MI 68/2 et 1 MI 68/3 : baptêmes de Marie Famier (27 avril 1613), Jeanne Tome (8 avril 1618), Jacques Monestier (16 septembre 1618), Suzanne Anastais (26 février 1623), Marie Monestier (19 novembre 1628) et Jean Corgier (10 décembre 1628).

était, il ne faut pas l'oublier, l'annexe de Lourmarin, tout comme Cadenet. Le fait caractéristique est qu'à l'est d'une diagonale Cadenet-La Roque d'Anthéron, les relations sont moins importantes qu'à l'ouest de cette ligne. Peut-être peut-on voir ici une relative autonomie des villages de la vallée d'Aigues par rapport au reste de Luberon, ou tout au moins que Lourmarin était, en ce début du XVII^e siècle, plus tourné vers l'autre partie de la Provence que nous avons définie. Ce qui est certain, c'est que la carte que l'on peut établir grâce à la provenance des conjoints, parrains et marraines montre, en négatif, les localités marquées par le catholicisme, comme Cucuron ou Grambois, qui, bien que situées dans les environs immédiats de Lourmarin, n'apparaissent jamais dans les actes dépouillés.

Au total, on peut donc dire qu'au vu des mariages et des baptêmes étudiés, l'ancien réseau vaudois du XVI^e siècle réapparaît dans les relations établies à certains moments de la vie religieuse des protestants du début du XVII^e siècle, principalement pour ceux d'origine vaudoise. On peut y voir une part d'héritage vaudois dans le protestantisme de Lourmarin : les anciens liens géographiques ne se sont pas effacés une fois le passage à la Réforme opéré. Voyons maintenant d'autres traits de cet héritage.

Dots inférieures chez les protestants de souche vaudoise

Un dernier point susceptible d'être lié au passé vaudois de certains protestants de Lourmarin apparaît dans le montant des dots dans les contrats de mariage. L'étude de ce montant pose cependant un problème méthodologique important. En effet, tous les mariages ne peuvent être utilisés car le montant des dots n'est pas toujours indiqué en numéraire. Il est parfois résumé par la formule « assigne en dot tous ses biens et droits tant maternels que paternels ». Pour Lourmarin, 82 mariages ont servi dans cette étude, avec une moyenne des dots de 226 livres. La séparation, à l'intérieur des actes de Lourmarin, entre les dots pratiquées par les protestants de souche vaudoise et par ceux de souche catholique permet de tirer quelques conclusions. Lorsque la famille de la mariée est d'origine vaudoise, les dots sont inférieures à celles pratiquées par les protestants qui sont de souche catholique. Le montant moyen des dots permet donc de dire que, pour Lourmarin, sur la période 1598-1629, une caractéristique vaudoise du XVI^e siècle se retrouve : tout comme les vaudois avaient des dots inférieures à celles des catholiques, les protestants de souche vaudoise ont des dots plus faibles que les réformés de souche catholique.

Intégration sociale et religieuse

Malgré ces quelques points qui montrent que les protestants de souche vaudoise étaient à Lourmarin, en ce début du XVII^e siècle, encore imprégnés d'un

héritage de leurs ancêtres, il semble que celui-ci trouve rapidement une limite dans le domaine religieux. D'autres nuances dans la transmission d'un héritage vaudois peuvent également être apportées par l'étude des prénoms et la répartition socio-économique.

Absence de référence à d'anciens comportements religieux

La pratique religieuse des réformés du début du XVII^e siècle ne paraît pas avoir de relation avec l'origine catholique ou vaudoise des personnes concernées. Tout d'abord, en ce qui concerne la conception et le baptême des enfants. En effet, un autre paramètre peut être étudié à partir des registres de baptêmes de Lourmarin : celui des conceptions des enfants au cours de l'année. Dans l'optique d'une modification des comportements religieux du valdéisme vers le protestantisme, cette analyse permet de voir si les interdits catholiques de l'Avent et du Carême avaient une quelconque répercussion pour les protestants d'origine vaudoise puisque les vaudois, il faut le rappeler, avaient conservé des pratiques extérieures catholiques. Cela permettra de voir s'ils ont adhéré aux pratiques protestantes de refus de ces interdits. Pour l'étude des conceptions, il suffit de prendre la date de naissance et de lui retirer neuf mois pour obtenir la courbe des conceptions sur l'année et de séparer en trois groupes les 258 baptêmes protestants de Lourmarin de la façon suivante : un premier groupe réunit les baptêmes où un parent seulement est d'origine vaudoise, un deuxième groupe représente les baptêmes où les deux parents protestants sont de souche vaudoise, et enfin le dernier groupe est celui des parents protestants n'ayant aucun patronyme vaudois. Les courbes des conceptions montrent un profil identique avec deux pics dans l'année, un premier en juillet et un second en décembre ; elles sont, en revanche, relativement faibles entre août et novembre et modérées en avril-mai. Le pic du début de l'été s'explique peut-être par la venue des beaux jours alors que la période d'août à novembre recouvre celle des travaux agricoles et aussi des vendanges. La faiblesse des conceptions en avril-mai ne peut néanmoins être mise sur le compte du Carême, puisque la fête mobile de Pâques est toujours le dimanche qui suit la pleine lune de l'équinoxe de printemps (21 mars). D'autre part, le pic de conceptions du mois de décembre montre que l'Avent n'était plus respecté puisqu'il commence le premier dimanche après le 26 novembre. Les courbes des conceptions de Lourmarin au début du XVII^e siècle sont bien celles d'une communauté religieuse qui ne connaît pas les interdits catholiques en matière d'abstinence lors des semaines de préparation aux grandes fêtes religieuses. Les protestants de souche vaudoise suivent la pratique générale des autres réformés du village.

À la naissance de l'enfant, il était de rigueur de faire baptiser le nouveau-né. C'était l'occasion d'une autre différence entre réformés et catholiques. Ces

l'Église catholique recommandait d'ailleurs que le baptême ait lieu le plus tôt possible. En revanche, les protestants ne craignaient pas le décès de l'enfant avant son baptême, toute personne étant prédestinée et sauvée même sans ce geste. Chez les réformés l'écart entre le jour de la naissance et celui du baptême pouvait même être important. Cela se vérifie à Lourmarin puisque le baptême était administré en moyenne 12,5 jours après la naissance, avec des écarts variant entre 0 et 187 jours. D'ailleurs, les parents d'origine vaudoise attendaient parfois longtemps avant de faire baptiser leur enfant par le pasteur. Les vieilles habitudes catholiques avaient disparu, puisqu'en moyenne le baptême avait lieu 13,5 jours après la naissance, contre 11 jours pour les enfants dont les deux parents n'étaient pas de souche vaudoise. À Lourmarin, les parents protestants, en grande majorité, patientaient jusqu'à la célébration du culte du dimanche et les protestants de souche vaudoise faisaient majoritairement baptiser leurs enfants lors de ce culte, comme les autres réformés.

Si l'on se réfère toujours aux actes de baptême, il est également possible d'étudier le choix des parrains et des marraines, non plus en fonction de leur lieu d'habitation, mais en fonction de leur patronyme. Cela permet de voir si les protestants de souche vaudoise élaient plus souvent les parrains et marraines de leurs enfants parmi les réformés d'origine vaudoise. Les parrains et marraines dont l'origine est vaudoise sont choisis majoritairement par tous les parents. On ne peut donc pas dire qu'il y a une originalité dans les comportements des parents d'origine vaudoise, même si ceux-ci élaient surtout des parrains et marraines de la même souche qu'eux. Les résultats obtenus montrent donc qu'à Lourmarin, dans les années 1598-1629, les protestants de souche vaudoise avaient, face à la conception, au baptême et au choix des parents spirituels de leurs enfants, des pratiques communes à tous les réformés du village. Rien ne laisse penser qu'un quelconque héritage vaudois avait perduré depuis le siècle précédent. Voyons si cette similitude se perpétue lors du mariage.

Pour cela, plusieurs points doivent être abordés. Tout d'abord, dans la phase qui précède le mariage, celui du choix du conjoint. Une première approche géographique avait établi que les protestants de Lourmarin choisissaient volontiers des réformés issus de l'ancien réseau spatial vaudois. Voyons quel était le choix des conjoints en fonction de leur patronyme. Les mariages contractés entre deux conjoints de souche vaudoise représentent le tiers des unions. Cela est relativement important, mais doit être nuancé. Si l'on regarde, en effet, les mariages dont au moins un des conjoints est d'origine vaudoise, on obtient des résultats quelque peu différents puisque la majorité (60 %) des protestants de souche vaudoise se marient avec un conjoint qui n'est pas lui-même un descendant de vaudois. On peut se demander, vu le nombre, à Lourmarin, de ce type de noms de famille, si les mariages entre deux personnes ayant un patronyme vaudois relevaient d'une réelle stratégie matrimoniale, ou bien d'une probabili-

té tout de même assez forte de trouver un conjoint descendant de vaudois. De plus, même si 40 % des protestants de souche vaudoise se marient avec une personne de la même origine, il n'est pas évident que la signification de ces mariages soit la même qu'au siècle précédent, alors que 60 % de ces personnes se marient aussi avec un protestant de souche catholique. Il est difficile de savoir si les protestants de souche vaudoise se mariaient entre eux pour perpétuer les intermariages qui caractérisaient leurs ancêtres au XVI^e siècle, ou s'ils épousaient des réformés d'origine vaudoise parce qu'ils étaient, comme eux et avant tout, des protestants. Il semble que la dichotomie se fasse sur le critère du catholicisme ou du protestantisme, plutôt que sur celui du valdéisme. Ainsi, aucun mariage mixte n'a pu être établi, même si certains catholiques portent un nom vaudois.

La mesure de l'intégration des vaudois au protestantisme peut aussi se faire par le biais de la formule religieuse employée par le notaire lors de la rédaction du contrat de mariage. Au XVI^e siècle, les vaudois stipulaient qu'ils désiraient se marier en face de l'Église catholique. Dans le cadre du passage à la Réforme, il est intéressant de voir si les protestants de souche vaudoise utilisaient les mêmes formules que les autres réformés. Les 258 mariages protestants de Lourmarin ont été séparés en trois groupes : l'ensemble où les deux conjoints sont d'origine vaudoise représente 87 mariages, le deuxième groupe dans lequel un des conjoints seulement est d'origine vaudoise réunit 130 actes, le troisième groupe, celui des protestants de souche catholique, rassemble 41 unions. Au total, nous avons douze formules que l'on peut répartir en trois grands ensembles : le premier fait ouvertement référence à l'Église réformée et rassemble 37 % des mariages, le deuxième emploie le terme plus général de « chrétiens » (9 %), le troisième est celui des formules silencieuses mais qui sont généralement employées par des réformés (24 %). Il y a, on le voit, une référence importante à l'Église réformée : la foi protestante est ouvertement affirmée dans les promesses de mariage. Voyons ce que deviennent ces résultats en divisant les mariages selon une répartition patronymique. Certes, les protestants de souche vaudoise, lorsqu'ils se marient entre eux, utilisent moins fréquemment la référence à l'Église réformée, mais l'écart est trop minime (4 %) avec les conjoints d'origine catholique pour pouvoir signifier un quelconque héritage vaudois. De plus, les mariages où au moins un des conjoints est de souche vaudoise font référence à l'Église réformée dans la même proportion que les descendants de catholiques.

L'analyse des actes de Lourmarin, sur la période 1598-1629, a donc révélé qu'aucun trait du valdéisme ne se retrouvait dans les pratiques matrimoniales des protestants d'origine vaudoise. Leur comportement est identique, dans bien des cas, à celui des protestants de souche catholique de leur village. Prolongeons cette approche des comportements religieux en voyant l'attitude de ces protestants face à la mort. À Lourmarin, les testaments sont typiquement réformés. Par exemple, la référence à la religion réformée est unanime dans

l'élection de sépulture, et cela que l'on ait affaire à des protestants d'origine vaudoise ou non. Une nouvelle fois, sur la période retenue, les protestants de souche vaudoise de Lourmarin ont abandonné l'habitude de leurs ancêtres : ici, elle de se faire enterrer dans le cimetière catholique du village. D'ailleurs, les autres mentions trouvées par G. Audisio dans les testaments de six localités vaudoises qu'il a étudiées entre 1460 et 1560 ne se rencontrent plus dans les testaments protestants de souche vaudoise : il n'y a aucune mention de messe, le prêtre n'est jamais témoin de la rédaction du testament, l'intercession de la Vierge Marie et des saints est inexistante.

Que ce soit face à la naissance, au mariage ou à la mort, les protestants de souche vaudoise de Lourmarin, entre les années 1598 et 1629, ont perdu les pratiques religieuses des Pauvres de Lyon. Prolongeons ce constat par l'étude des prénoms, « parce qu'une telle étude, au-delà du pittoresque et de l'anecdote, peut être révélatrice d'une dialectique serrée entre tradition et changement »¹¹.

Les prénoms : réformés et provençaux

Tout d'abord, il faut constater que la concentration des prénoms est importante, chez les femmes plus que chez les hommes. Chez ces derniers, les prénoms les plus usités sont Pierre, Jean, Jacques, Daniel, André, Claude ou encore Antoine. Chez les femmes viennent prioritairement Suzanne, Marie, Isabeau, Jeanne et Catherine. Rien de bien original dans le choix des prénoms masculins puisque, en France, Jean est le prénom le plus porté à cette époque. D'ailleurs, si l'on compare ces résultats à ceux d'autres localités de la province, Lourmarin s'inscrit dans une logique provençale. Ainsi, à Gordes entre 1619 et 1624, 25 % des garçons sont appelés Jean et 14,5 % Pierre. Jean est également le prénom le plus utilisé dans les baptêmes d'Arles entre 1620 et 1630, avec 20 %, et d'Aix-en-Provence, avec 23 % en 1623¹². Néanmoins Daniel et Suzanne, tous deux vétérotestamentaires, se classent parmi les prénoms les plus utilisés à Lourmarin : nous voyons ici poindre la tradition réformée. Il ressort de ces confrontations partielles qu'à Lourmarin existe un mélange de prénoms provençaux et réformés, sans que ces derniers occupent une place prépondérante. D'ailleurs, si l'on se rapporte à l'ensemble des prénoms de Lourmarin, 65 % sont d'origine biblique. L'importance de la Bible est donc remarquable dans le choix des prénoms mais, sur l'ensemble des actes étudiés

11. M. VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, Plois, 1973, p. 175.

12. P. PAYN-ECHALIER, *Prénommer en Provence de la fin du XVI^e siècle à la fin du XIX^e siècle*, Analyse quantitative du choix des prénoms et de leur transmission à Arles de 1570 à 1870, mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, 1987, p. 8 des annexes ; S. METZ, *Prénommer en Provence de la fin du XVI^e siècle à la fin du XIX^e siècle. Analyse quantitative du choix des prénoms et de leur transmission à Aix-en-Provence de 1573 à 1873*, mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, 1987.

les Isaac, Jacob, Judict, Ester ou Abraham ne sont pas aussi fréquents que ce que l'on attendrait d'un village à 90 % réformé. À Lourmarin, on est protestant mais on se fond dans la masse. À ce titre, les protestants de souche vaudoise semblent avoir totalement intégré des prénoms typiquement « protestants », bien que les prénoms les plus utilisés aient peu varié depuis le XVI^e siècle¹³. L'introduction de prénoms vétérotestamentaires montre toutefois un changement d'attitude. En effet, le choix des prénoms avait, à cette époque, une haute valeur symbolique puisqu'il perpétuait les prénoms de la famille qui représentaient un « blason de reconnaissance »¹⁴. Il y a ici vraisemblablement une marque de l'intégration au protestantisme, quand on choisit d'appeler son enfant Daniel ou Isaac sans que personne, parmi ses ascendants, n'ait porté de tels prénoms. Sur l'ensemble du stock des prénoms protestants de Lourmarin, ceux qui sont vétérotestamentaires sont portés par 17 % des protestants de souche vaudoise et par 10 % des autres réformés du village. Le passé vaudois de la plupart des habitants de Lourmarin ne semble pas avoir eu de prise dans le choix des prénoms et n'a pas empêché l'emploi de prénoms tirés de l'Ancien Testament.

Une ouverture sociale

Une autre caractéristique des vaudois était l'orientation avant tout agraire de leurs activités. La Provence était essentiellement orientée vers l'agriculture, tout comme la plus grande partie du royaume ; le plus inhabituel était que certains des paysans du Luberon étaient des réformés. Dans ces conditions, il est légitime d'analyser quelle est la part de l'héritage vaudois dans ce domaine. Pour cela, il est nécessaire de recouper différentes sources, car les professions ne sont pas systématiquement mentionnées dans les actes notariés. D'ailleurs dans les résultats suivants, l'absence de cette mention est notée, car vraisemblablement elle sous-entendait le travail de la terre. L'écrasante majorité des habitants travaillent la terre (90 %), ce qui est conforme à la répartition globale dans le royaume à cette époque. Viennent ensuite les artisans (9 %). Les autres professions ou statuts sociaux (bourgeois par exemple) restent très peu répan-
lus. L'explication d'un tel phénomène pourrait provenir d'un héritage du val-
léisme : les vaudois du XVI^e siècle étant des paysans, il serait par voie de
conséquence logique que les protestants de souche vaudoise du début du
XVII^e siècle le soient toujours. Pour vérifier cela, une distinction a été faite
entre les réformés d'origines catholique et vaudoise, dans les différentes pro-
fessions inscrites par le notaire. Les résultats obtenus montrent que la part de la
paysannerie chez les protestants de souche vaudoise est importante. Mais il
aut aussi constater que les autres statuts sociaux, et notamment le seul bour-

13. G. AUDISIO, *Les vaudois du Luberon...*, op. cit., p. 139.

14. F. ZONABEND, « Le nom de personne », *L'Homme*, XXIV, octobre-décembre 1980

geois déclaré du village, se retrouvent parmi les réformés d'origine vaudoise. Dans la mesure où la période étudiée est encore proche du XVI^e siècle, on retrouve l'écrasante majorité de la paysannerie chez les protestants d'origine vaudoise du XVI^e siècle. Néanmoins, à partir du moment où certains d'entre eux exercent d'autres métiers, on peut se demander si, progressivement, il n'y aurait pas un élargissement des professions de ces personnes, qui ont su s'adapter aux besoins de chacun et diversifier ainsi leur activité. L'héritage du valdéisme dans les professions tendrait ainsi à disparaître, à plus long terme.

Des protestants avant tout

Il est maintenant nécessaire d'essayer de comprendre pourquoi on retrouve, au-delà du changement d'identité religieuse, vérifiable dans la pratique, certains traits du valdéisme.

Ainsi constater que les patronymes de Lourmarin sont majoritairement d'origine vaudoise nécessite certaines explications. On peut effectivement voir dans cette onomastique particulière un héritage du valdéisme. Mais l'on peut se demander de quel type d'héritage il s'agit. Sommes-nous en présence d'un héritage patronymique recherché, c'est-à-dire répondant à une stratégie volontaire, ou bien s'agit-il d'un patrimoine passif, c'est-à-dire subi plus que voulu par les protestants de Lourmarin ? Dans le cas du patronyme, la réponse n'est pas évidente : si les enfants reçoivent automatiquement le nom du père, d'autres facteurs doivent entrer en compte pour expliquer la permanence des noms de famille vaudois entre le XVI^e et le début du XVII^e siècle. Une première explication de l'absence de renouvellement patronymique peut provenir des intermariages. À Lourmarin, entre 1598 et 1629, 33 % des protestants se marient dans le cadre exclusif valdo-protestant. Mais cela ne suffit pas à rendre compte de la prépondérance des patronymes vaudois. Si, en revanche, on considère qu'un mariage entre un « vaudois » et une « non-vaudoise » donne une famille avec un patronyme vaudois, on peut dire que 55 % des mariages de Lourmarinois protestants donnent lieu à la constitution d'une famille ayant un patronyme vaudois. C'est le cas, le 9 septembre 1618, d'André Aguitton, fils de Pierre et d'Isabeau Rey, qui épouse Marguerite Boy, fille de feu Dominique et de Suzanne Cavalier, tous habitants de Lourmarin¹⁵. Si l'on tient seulement compte des mariages où l'un des conjoints est d'origine vaudoise, on a 65 % des unions qui créent une famille de souche vaudoise. Le rôle des mariages, et non pas exclusivement celui des intermariages valdo-protestants, paraît ainsi déterminant dans la transmission des patronymes vaudois et surtout leur permanence. Une seconde explication, complémentaire, se trouve sans doute dans l'endogamie spatiale. 60 % des mariages à Lourmarin, entre 1598 et 1629, ont lieu dans le cadre du village. Il est clair que ce trait permet la conservation de

15. A. D. Vaucluse, Monestier, 3 E 42 152, f° 224.

patronymes du village, et donc le maintien des patronymes vaudois, qui sont peu renouvelés par un apport « étranger ». Quand bien même cela serait le cas, le choix des conjoints extérieurs au village se porte majoritairement sur des lieux ayant été marqués par le valdéisme. Dans ces conditions, les patronymes rencontrés dans le cadre de l'exogamie ne vont pas forcément à l'encontre de la conservation d'un héritage vaudois. C'est le cas, le 7 juin 1598, de Marie Ginoux, fille d'Esias et d'Honorade Gardiol de Lourmarin, qui épouse Jean Périn, fils de Louis et de Louise Jourdan, habitants de Cabrières d'Aigues¹⁶. Le mariage avec une personne extérieure au village, mais résidant dans un ancien lieu ayant abrité des Pauvres de Lyon, permet, dans la plupart des cas, la conservation du patrimoine patronymique.

Tentons justement de voir pourquoi le choix des conjoints se porte très souvent sur l'ancien réseau vaudois. On peut saisir, dans cette préférence géographique des protestants de souche vaudoise de Lourmarin, la volonté de poursuivre le réseau spatial de leurs ancêtres. Pourtant, il ne faut pas tomber dans une interprétation volontariste de ces comportements, d'autant que les protestants de souche catholique du village ont la même attitude que le premier groupe de réformés. D'autres facteurs que le seul critère du valdéisme peuvent venir expliquer cette géographie particulière. Le premier est l'effet de proximité. À une époque où les moyens de transports et l'espace n'étaient pas maîtrisés, il n'est pas étonnant de voir les conjoints se choisir dans un rayon assez réduit. Dans ce cas précis, il est clair qu'il y a recoupement entre réseau vaudois et proximité : Lourmarin est au cœur du Luberon réformé. Il paraît donc assez cohérent que le choix de ses habitants se porte sur les villages voisins, qui ont connu pour la plupart, nous l'avons dit, un passé vaudois. Cet effet de proximité peut ainsi expliquer la place privilégiée qu'occupe Cadenet dans le réseau matrimonial et baptismal en ce début du XVII^e siècle, d'autant que, tout comme La Roque d'Anthéron, Cadenet est une annexe de Lourmarin. On peut bien évidemment objecter que Cucuron, proche de Lourmarin, n'apparaît jamais dans les actes dépouillés. Ce constat permet d'affiner ce qui a été dit précédemment : l'effet de proximité n'a de sens que dans le cas où le village comporte une population protestante permettant l'établissement de mariages qui ne soient pas « bigarrés ». Ce qui n'est pas le cas de Cucuron, qui est une localité catholique. Il paraît normal que l'on ait une superposition de la carte protestante et de la géographie vaudoise au XVI^e siècle, car c'est essentiellement par les vaudois qu'est passé le protestantisme en Provence, comme l'atteste l'importance des patronymes issus de l'immigration vaudoise. Comment, si l'on tient compte de cet effet de proximité, expliquer quelques choix relativement lointains et relevant de l'ancien réseau vaudois, comme Meloux ? Dans certains cas, la préférence vaudoise a certainement dû jouer, mais sans que l'on puisse pour autant établir dans quelle proportion. D'autres facteurs peuvent d'ailleurs renforcer cet état de fait. En particulier le lien de

16. A. D. Vaucluse, Monestier, 3 E 42 141, f° 310 v°.

parenté entre, par exemple, les parents et le parrain et/ou la marraine, ou bien encore la profession des parents des fiancés. Pour le vérifier, on se heurte à un problème méthodologique : les sources de l'époque ne permettent que dans une très faible proportion de connaître les liens de parenté entre les personnes ou bien les professions. Voyons, néanmoins, quand cela a été possible, ce que montrent les recoupements entre les liens de parenté, les professions et les lieux d'habitation.

Pour ce qui est des parrains et marraines, 72 n'habitaient pas Lourmarin. Sur ce nombre, 15 ont un lien de parenté avec l'enfant, soit clairement établi (oncle, tante, cousin...), soit déductible du port du même patronyme que celui du père ou de la mère. On peut dire que 21 % des choix extérieurs à Lourmarin, dont certains relèvent d'une géographie vaudoise, peuvent s'expliquer par le lien de parenté entre l'enfant et son parrain ou sa marraine, voire les deux. L'oncle d'Orange, la tante d'Eyguières, la grand-mère de Velaux, ont fait le voyage jusqu'à Lourmarin pour le baptême. À l'inverse, il paraît difficile de dire que Gaspard Laurens est venu de Genève, la veille de Noël 1623, pour être le parrain de la petite Jeanne Martin¹⁷. Sans doute était-il là pour le culte, peut-être même simplement de passage lors de cette fête, et les parents ont-ils souhaité, dans un geste symbolique, que ce Genevois soit le parrain de leur enfant. Il y a fort à parier que la plupart des parrains ou marraines qui proviennent de lieux très éloignés de Lourmarin entrent dans ce schéma : ainsi Emmanuel de Ferron, qui vient de Vienne, dans le Dauphiné¹⁸.

D'autre part, la profession, voire le statut social, peuvent expliquer la provenance de certains conjoints. Ainsi le 1^{er} septembre 1613 Jean Cantelon, habitant Aix-en-Provence, épouse la Lourmarinoise Suzanne Martin. Or, le fiancé et le père de la mariée sont tous deux maîtres tailleurs¹⁹. De même, le 29 mai 1623, Paul de Saint-Marc, cardeur de Lourmarin, épouse Constance, fille de Jean Roman, maître tisseur à toile de Peypin d'Aigues²⁰. Un autre exemple est celui du mariage entre Jean Bertrand, dont le père, Berdéon, est qualifié de « bourgeois », et Louise Monestier, qui n'est autre que la fille du notaire de Lourmarin, Jean Monestier. Si Louise habite Lourmarin, Jean vient d'Eyguières²¹. D'autres exemples pourraient être multipliés pour expliquer la présence, parmi les conjoints, de personnes provenant d'un abord non immédiat de Lourmarin, que ce lieu soit lié au passé vaudois ou non. À travers ces échantillons, on comprend comment il est possible de retrouver une juxtaposition entre la géographie protestante du début du XVII^e siècle et celle vaudoise du XVI^e. Cela s'explique notamment, mais pas seulement, par les liens de parenté et de profession entre les diverses familles, liens qui dépassent logiquement la simple localité de Lourmarin et touchent essentiellement les villages qui lui sont proches.

17. A. D. Vaucluse, 1 M1 EC 68/2, baptême de Jeanne Martin (24 décembre 1623).

18. Cet homme est plusieurs fois parrain, comme nous l'avons dit précédemment.

19. A. D. Vaucluse, J. Franc, 3 E 42 168, f° 297.

20. A. D. Vaucluse, J. Franc, 3 E 42 177, f° 297.

21. A. D. Vaucluse, J. Franc, 3 E 42 180, f° 149 v°.

Il reste à expliquer la faiblesse relative des dots des protestants de souche vaudoise comparées à celles des protestants d'origine catholique. Ici, tout porte à croire que la coutume, la tradition, entrent pour une grande part dans la perpétuation d'une telle pratique.

*
* *

Chez les réformés d'origine vaudoise existent donc à la fois la persistance de certains traits du valdéisme (patronymes, géographie particulière, dots faibles) et la présence d'une identité religieuse protestante. Nous avons vu comment les mariages, l'effet de proximité, voire les liens de parenté ou le réseau professionnel pouvaient expliquer le maintien de certaines particularités vaudoises.

Malgré la présence d'un héritage vaudois chez certains réformés de Lourmarin, les vaudois sont-ils intégrés au protestantisme au début du XVII^e siècle ? Nous avons vu que le meilleur signe d'intégration d'un groupe à un autre n'est pas sa disparition, c'est-à-dire son atomisation et la perte de toute caractéristique. Il semble qu'on puisse plutôt parler d'intégration quand il y a création de canaux de communication entre les deux groupes, ce que l'on avait appelé, en introduction, le degré d'interdépendance. Or, ces liens existent entre les réformés de souche vaudoise et ceux d'origine catholique. Cela se retrouve au moment des mariages, dont 60 % unissent ces deux types de réformés lourmarinois, et des baptêmes, où le choix des parrains et marraines est peu fonction de l'origine vaudoise ou catholique des personnes. Les relations entre les deux groupes existent d'autant plus qu'il y a participation sociale des réformés d'origine vaudoise. Ces derniers s'orientent en effet vers une large sphère d'activités. Si l'on regarde maintenant du côté de la culture, on se rend compte qu'il existe, là aussi, une intégration. En effet, chez les descendants des vaudois se sont développées des valeurs et des aspirations compatibles avec les normes et les attitudes de la société protestante. On a une pratique religieuse conforme à celle des réformés d'origine catholique, et ce à tous les moments importants de la vie d'un croyant (baptême, mariage, mort). Il y a bien rencontre entre origine vaudoise et vie religieuse protestante. Il n'existe pas d'incompatibilité entre ces deux éléments. S'appeler Rey ou Cavalier n'empêche pas d'être réformé ; habiter Lourmarin, Cadenet ou Sivergues non plus ; moins doter sa fille, pas davantage. Il n'existe pas de ségrégation et donc pas d'identité particulière.

À Lourmarin, au début du XVII^e siècle, il y a bien un processus d'intégration sociale et religieuse des vaudois à la Réforme, ce que l'on peut appeler une acculturation, dans le sens où existent un ajustement mutuel des différents groupes, une adaptation et une modification des modèles culturels de base des vaudois.